

Lundi 28 Novembre 2016 Geneviève Falgas proposait, sous l'égide de Mémoire et Patrimoine Moissagais, une conférence au Centre Culturel Henri Ena: « **La vie quotidienne des gardes forestiers en forêt de Montech** ».

La salle n°2 du Centre culturel Henri Ena était bien remplie quand Paul Miloche, président de Mémoire et Patrimoine Moissagais, ouvrit la séance à 18h30 exactement en présentant Geneviève Falgas et passa ensuite la parole à Danielle Bordes, responsable de l'organisation des conférences. Geneviève Falgas, est bien connue à Moissac car elle était professeur de lettres au Lycée de Moissac. Mais connaissait-on sa passion pour l'Histoire ? Voici un aperçu de son palmarès :

Docteur en Histoire – Membre associé au Laboratoire FRAMESPA/CNRS TOULOUSE
– Officier des Palmes Académiques – Membre titulaire de l'Académie des Belles Lettres de Montauban...

Mais que dire des ouvrages publiés ? [7] ouvrages sur la Tunisie, en partant du Consulat de France à Tunis aux XVII^e et XVIII^e siècles pour finir sur « les Français de Tunisie, les dernières années du protectorat ».

Des articles – revues – colloques – journées d'études – conférences...

Des Recherches récentes sur un certain Georges Labit... un grand voyageur et collectionneur toulousain fin XIX^e – Les phosphatières du Quercy exploitées au XIX^e siècle.

Collaboration à la revue botanique « La Salicaire » de 2007 à 2012.

Travaux en cours pour l'année 2017 : Etude de la vie quotidienne dans le Tarn et Garonne à la période de l'Occupation...

Des recherches sont également en cours sur « St Cyprien de Carthage à Moissac... ».

Notre conférencière a dépouillé aux archives de Montauban, où ils ont été récemment déposés, quelques-uns des 78 livrets des gardes forestiers. Ces derniers contiennent 69 feuillets chacun. La lecture n'en est pas facile : qualité de l'encre – vocabulaire dense et particulier à la profession – A noter cependant qu'un ancien garde forestier, Jean-Claude Voisin, a lu et résumé l'ensemble des registres dans un ouvrage paru en 1999.

Geneviève Falgas pose d'abord le sujet en présentant les thèmes qu'elle abordera : **Situation géographique et historique** - ensuite **Entretien et régénération de la vie de la forêt** - **Le côté humain et privé de ces gardes forestiers** et pour conclure **les périodes des deux guerres mondiales.**

1/ La forêt d'Agre-Montech, en forme de goutte d'eau s'étend actuellement sur 1 500 ha environ entre Montech et Montauban.

L'origine du nom de forêt d'Agre viendrait sans doute de la forme latine « Sylva agra » (forêt champêtre ; du latin *ager, agri* : le champ)...ou peut-être également de la surprise éprouvée par les voyageurs sous les voûtes sombres et angoissantes de cette forêt, après avoir parcouru des espaces plus ouverts.

Au VII^e siècle, la charte de Nizézius fait état d'une donation de ce domaine aux abbés de Moissac...document aujourd'hui contesté : il aurait été composé de plusieurs actes de donation, faits à des périodes successives, et « refaçonné » en un seul document...mais quoi qu'il en soit, la forêt de Montech est incorporée à la couronne de France au XIV^e siècle et devient donc forêt royale après avoir appartenu aux comtes de Toulouse auparavant.

L'étendue de cette forêt est impressionnante : Rouergue – Quercy – Angoumois et force est de constater en 1661 sous Colbert que la forêt comporte de grands espaces isolés, des bois rabougris... Il est alors procédé à la réglementation des droits d'usage et au bornage des domaines et des gardes forestiers sont installés.

A la révolution française, elle prend son nom de Montech et est incorporée au domaine de l'Etat, puis elle devient forêt domaniale en 1820 au moment de la création de l'administration des Eaux et Forêts.

2/ L'Histoire de la forêt d'Agre-Montech c'est aussi l'Histoire des gardes forestiers et Geneviève Falgas s'est attachée à nous retracer comment ces hommes ont exercé sur le terrain.

La Forêt est sous surveillance de jour comme de nuit et les gardes forestiers jouissent d'une compétence étendue. Il doivent traquer les délits de toutes sortes ainsi que les délinquants et faire payer des amendes. S'ils ne font pas payer les amendes et que les délits apparaissent dans d'autres livrets, ce sont eux qui doivent s'acquitter des dites amendes !

L'énumération des délits est impressionnante :

- ramassage des glands – fagots coupés aux basses branches – coupe d'aliziers (manches de pioches) – bestiaux laissés en liberté pour pâturer dans la forêt etc.

De 1904 à 1914, on assiste à une recrudescence de la délinquance et de provocations imputées le plus souvent aux femmes « elles ne prenaient pas que du bois mort et estimaient normal de faire commerce de la forêt »...Ces « provocations »

allèrent jusqu'à des coups et blessures et même jusqu'à la mort d'un garde forestier.

Les voleurs abimaient les bois et en 1847, le garde y trouve des vaches non muselées, attelées à une charrette pour ramasser le bois mort.

Les usagers de la forêt :

- Les concessionnaires pour tous les produits de la forêt, qui emploient même des femmes et des enfants.
- Les charbonniers...
- Les chasseurs ; les militaires en manœuvres...

La surveillance en 1854 :

- surveillance des chasseurs non actionnaires.
- surveillance des chercheurs de champignons.
- Surveillance d'un couple de braconniers dont la femme cache des petits oiseaux morts dans son tablier...

Entretien de la forêt par les gardes forestiers :

(La maison forestière centrale s'appelle « la Baraque » ; la maison forestière de Monbartier, où vit l'actuel technicien, est montrée à l'écran).

Cette immense forêt est divisée en triages : celui auquel se rapportent en partie les livrets étudiés, atteint 729 ha en 1924.

1/ Les visites obligatoires de ces triages devaient se faire à pied, à vélo, par le train et l'exemple cité en 1934 ne manque pas de sel : de Grisolles (surveillance de la pêche), il fallait prendre le train pour se retrouver à Malause puis à Caussade...Qu'il soit malade peu ou prou, il fallait assurer...jour et nuit...

2/ Martelage et balisage (les baliveaux).

3/ Surveiller la croissance des arbres...

4/ en 1931, un cyclone a abattu 240 « chablis ».

5/ Ramassage des glands pour en assurer la dispersion.

6/ Produits pour les pépinières destinés à la vente.

7/ Guerre aux nuisibles : lapins, renards, taupes, sangliers, hannetons en 1939.

8/ Surveiller la faune utile : et de citer l'exemple de cette femme de braconnier qui plumait des oisillons dans son tablier...

9/ 1853 : nouvelle époque ...des étendues de bois sont abattues pour la construction du chemin de fer. Inauguration en 1856 et incendie en 1858...un autre incendie en 1870 pour lequel il fallut alerter « à cloches d'église » !

10/ Elaguer les arbres qui devaient aller sur les voies ferrées.

Vie des gardes forestiers : le règlement était des plus rigoureux...

- Recopier sur leurs livrets les réprimandes subies.
- Recopier les circulaires...
- Accomplissement du devoir pouvant aller jusqu'à la mort.
- 1872 : notation de la tenue des affaires, des armes, des uniformes...
- 1919 : 1 jour de repos uniquement pour le 14 Juillet et pour Noël. Seule la maladie explique l'absence...
- Consigner son « aller » à Montech pour recevoir sa paie.
- Juin 1916, temps si exécrable qu'il doit rester chez lui...mais doit le consigner !

Périodes des deux guerres mondiales

En temps de paix les gardes forestiers sont considérés comme des militaires

En temps de guerre, ils sont donc considérés comme des soldats.

Viennent alors les consignations de faits marquants et significatifs :

31/7/14 : avis de mobilisation des gardes forestiers.

19/6/17 : besoin de l'armée en arbres...

surveillance du cubage des bois sur les péniches.

1917 : arrestation des déserteurs...moyennant une prime.

1940 : atmosphère alarmante – découverte d'un équipement de parachutiste.

11/11/42 : occupation de la forêt par les allemands.

40/41 : Les évacués lorrains font des coupes excessives...

Les allemands interdisent l'entrée de la population dans la forêt.

19/8/44 : Les allemands, qui ont miné la forêt, battent en retraite et sont remplacés par les FFI.

Geneviève Falgas a évoqué avec rigueur et sobriété la vie de ces gardes forestiers et tout au long de sa conférence elle a su rendre la vie intense de la forêt, ses bruits, ses

couleurs, la liste des arbrisseaux. Ces registres, dit-elle, communiquent une impression étrange, la vie décrite y apparaît sans coupure comme écrite par un seul homme.

Notre conférencière a ensuite présenté, Guy Potut, technicien forestier, en charge de la forêt de Montech. Ainsi, après cette plongée dans le temps avec les coutumes, les usages, les faits notoires de notre Histoire, complètement oubliés ou pour le moins incertains, nous reprenions pied dans notre XXI^e siècle grâce à la riche intervention de ce technicien forestier actuel, héritier de la longue lignée des gardes d'autrefois.

Les questions n'ont pas manqué :

- **Les livrets existent-ils encore ?...** : Non, il n'y a plus l'obligation d'en tenir. A l'unanimité, nous pensons tous que c'est très regrettable : alors que nous ne manquions pas de trouver cette pratique trop rigoureuse et dommageable pour le quotidien des gardes forestiers d'antan, nous déplorons maintenant leur absence. Car, l'histoire de la forêt ne pourra plus se raconter...
- **Combien de gardes forestiers actuellement ?** : Monsieur Guy Potut est seul en Tarn et Garonne. En réponse à notre stupéfaction, il nous a expliqué qu'il était en quelque sorte le maître d'œuvre et faisait appel à des employés pour les coupes et le travail de la « régénération » de la forêt.
- **Il contrôle les coupes des bûcherons.**
- **Il a une maison de fonction** : la « Maison de Montbartier ».
- **Nombreuses questions sur la flore et la faune** : la forêt est surtout constituée de chênes et de charmes. Les champignons : les cèpes et quelques amanites de César, peu de girolles. Pour la faune : des sangliers, des chevreuils (environ 200) et on en abat 60/an car ils n'ont pas de prédateurs...etc.

Il a fallu mettre un terme, car notre curiosité était intarissable...Grand merci à monsieur Guy Potut.

Très applaudie et remerciée pour la clarté, la densité et l'originalité de son exposé Geneviève Falgas est évidemment chaleureusement invitée à revenir rapidement nous présenter les prochains sujets de ses recherches.

Danielle Bordes

Responsable de l'organisation des conférences de
Mémoire et Patrimoine Moissagais.

